

Sainte-Thérèse, le 25 novembre 2016

Madame la Ministre,

Le programme en Théâtre-Production du Collège Lionel-Groulx, qui fêtera ses 50 ans l'an prochain, a toujours été fier d'offrir une formation de qualité qui s'appuie sur trois grands axes : la technique, la culture et la création. Cette approche « humaniste » privilégiant un équilibre entre la polyvalence et la spécialisation a permis à nos diplômés d'entrer sur le marché du travail avec de solides bases dans l'ensemble des métiers de la scène, leur permettant d'accéder rapidement à des postes de création et de gestion, et d'adapter leurs pratiques aux différents milieux des arts de la scène et à l'évolution des nouvelles technologies.

En janvier 2017, nous entrerons dans un processus d'actualisation du programme et nous sommes toutes et tous très inquiets de la direction que prend celui-ci.

Actuellement, le document qui précise les grands axes de l'actualisation du programme en Théâtre-Production se base presque exclusivement sur l'*Étude sur les besoins de main-d'œuvre en production scénique* produite en 2015.

De cette étude sont absents les principaux acteurs et employeurs du milieu des arts de la scène. Ses conclusions, biaisées et incomplètes, ont été unanimement rejetées par les participants à la rencontre de rétroaction, soit trois collèges offrant la formation, l'*Association des professionnels des arts de la scène du Québec* (APASQ), l'*Institut canadien des technologies scénographiques* (CITT/ICTS), l'organisme *Compétence culturel* et le *Grand Théâtre de Québec*.

Si la formation n'est plus en adéquation avec les besoins du milieu du travail des arts de la scène, nous risquons de déstabiliser ce milieu en ne lui fournissant plus la main-d'œuvre dont il a besoin pour fonctionner et évoluer.

Plusieurs fonctions de travail faisant actuellement partie du corpus du programme, offrant de bons emplois bien payés, ont été complètement exclues des axes du projet d'actualisation au profit d'une formation qui diplômerait de futurs travailleurs ne possédant que les compétences minimales au seuil d'entrée sur le marché du travail.

En juin dernier, une lettre signée par l'ensemble des enseignants des trois collèges offrant les deux voies de spécialisation en Théâtre-Production fut présentée au *Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques* (CNPEPT); celle-ci recommandait d'aller de l'avant avec l'actualisation du programme Théâtre-Production, mais témoignait d'une forte inquiétude quant aux orientations de l'actualisation.

Comment se faire entendre du Ministère quand l'ensemble des professeurs/praticiens ne reçoit aucune réponse à leurs questionnements et leurs suggestions?

Comment se faire entendre du Ministère qui nous considère comme des spécialistes dans notre domaine, mais ne semble pas tenir compte de notre avis?

Dominique L'Abbé, parlant au nom de l'ensemble des enseignants du programme *Théâtre-Production* du Collège Lionel-Groulx.